



**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 AVRIL 2025**

Date de la convocation : 4 avril 2025
Nombre de membres présents : 03
Nombre de membre en exercice : 17
Nombre de membres consultatifs : 2

Nombre de pouvoirs : 0

Suite à l'absence de quorum en date du 03 avril 2025, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Ussel, s'est réuni de nouveau à l'Hôtel de Ville le quatorze avril à 08h30, sous la Présidence de Madame Marilou PADILLA RATELADE, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Etalent présents 03 membres du Conseil d'Administration :

- Membres à voix décisionnelle :

Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Madame Marine COUZELAS et Madame Marie France BOURQUIN.

Secrétaire de séance :

Madame Marine CARRICO

Numéro : DLAS20250414-003

Matière : 7.1.1 Finances locales – décisions budgétaires – Délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET DU CCAS – AFFECTATION DES RESULTATS « 2024 » SUR L'EXERCICE 2025

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte l'affectation des résultats « 2024 » du budget du Centre Communal d'Action Sociale sur l'exercice « 2025 », de la manière qui suit :

Article 001 : Résultat d'investissement reporté – Recettes : 22 825.52€

Article 002 : Résultat de fonctionnement reporté – Recettes : 84 171.37 €

Fait en Mairie d'Ussel, le 14 avril 2025

Accusé de réception en préfecture
019-261927511-20250414-DLAS20250414-03-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Vice-Présidente du CCAS,
Conseiller Départemental
de la Corrèze

Marilou PADILLA RATELADE.